



Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis trop longtemps, nous dénonçons ici et dans toutes les instances les attaques inadmissibles contre les fonctionnaires que constituent le gel du point d'indice, la retraite à 64 ans ou la disparition de la GIPA. A celles-ci s'ajoute désormais la baisse de 10% des indemnités des congés maladie qui vient punir les fonctionnaires de ne pas être en bonne santé ! Et demain ? Qu'a donc en tête notre gouvernement qui, instrumentalisant déjà un contexte international des plus inquiétants, prépare les esprits à abandonner davantage de conquêtes sociales ? Une retraite à 70 ans ? La renonciation aux primes ? La remise en cause de l'indemnité de résidence là où elle existe ainsi que cela se murmure ? Ou encore moins d'effectifs ? Tout cela au prétexte de l'économie de guerre ?

Il est indigne d'instrumentaliser le contexte international pour imposer des régressions sociales ! Nous appelons d'ores et déjà l'ensemble de la communauté douanière à se tenir prêt à partir pour un autre combat : s'engager pour ne plus perdre de droits et pour en gagner de nouveaux !

Au sein de la direction interrégionale Occitanie, nous sommes soucieux, probablement comme vous, Monsieur le président, des bonnes conditions de travail de nos collègues et de la qualité du service public.

Cela passe, en premier lieu, par un discours clair et des promesses tenues. Or le cynisme dont certains cadres dirigeants font preuve ruine la confiance des agents et contribue à la dégradation du moral des collègues et des relations interpersonnelles.

Ainsi, pour le déploiement du SMBI au sein de la DI, comment ne pas revenir sur les promesses, à ce jour non-tenues, de la direction générale, relatives au régime indemnitaire des collègues et à la protection de leur santé ?

Le SNAD-CGT demande toujours que le régime indemnitaire promis soit bien celui appliqué aux collègues qui se sont investis avec le passage d'un permis poids lourd difficile à obtenir et une certification CAMARI technique. S'il s'agissait de promesses mensongères, faites dans la seule intention d'avoir des volontaires pour faire fonctionner ce nouvel outil, ne nous trouverions-nous pas devant un manquement déontologique avéré ? Quel exemple donneraient donc nos responsables ?

Le SNAD-CGT réclame toujours également la transmission de l'autorisation de l'ASN sur Sète – et maintenant sur le Perthus –, l'étude d'impact sur les horaires des services concernés, les plans précis des zones de déploiement de l'outil, les autorisations des instances de santé et sécurité au travail du port ainsi que la liste des agents formés et certifiés CAMARI.

Sur le dossier de la sécurité au travail, il est temps d'apporter des réponses concrètes !

Suite aux incidents récents remettant en cause la sécurité des collègues des brigades lors des saisies de marchandises dites "sensibles", nous devons maintenant avancer très rapidement et collectivement pour sécuriser les sites et les transferts de marchandise au niveau de l'interrégion et cela sans attendre les conclusions de la direction générale sur la sécurisation des sites douaniers. Car il y a urgence !

Tous les sites ont leurs spécificités, nous sommes donc les mieux placés pour identifier les failles.

La perspective d'un local de saisie relocalisé à Nîmes nous inquiète pour la sécurité des collègues sur le site. Les organisations criminelles sont très informées sur nos locaux. Le régime indemnitaire de la surveillance ne peut pas être l'argument de la direction pour justifier son refus de travailler sur cette question et sur la mise en place de protocole avec d'autres administrations.

Nous vous alertons également sur l'état des services OP/CO avec toutes les nouvelles applications en cours de développement aussi bien en dédouanement qu'en CI/VITI. Ces évolutions demandent de plus en plus de disponibilités des collègues pour accompagner les opérateurs. Certes les douaniers sont des fonctionnaires qui ont une capacité d'adaptation et un sens du service public hors normes, mais l'essoufflement est là et la performance ne prend pas en compte ces missions ni le travail accompli.

Dans le cadre de la performance, justement, vous nous proposez des tableaux et un bilan chiffré, mais aucune perspective sur les axes d'amélioration ni de réflexions sur ce que ces chiffres signifient. Il serait temps de s'interroger sur l'intérêt de ces indicateurs et sur leur pertinence.

Comme lors du groupe de travail du 5 mars 2025, nous saluons votre initiative de traiter les conflits interpersonnels au sein de la direction. Il est important que le climat de travail soit serein et que les violences soient prises en compte le plus tôt possible pour éviter la casse. Un trop grand nombre de collègues en sont malheureusement victimes et la réponse de l'administration n'est pas à la hauteur des enjeux personnels et professionnels. Le plan d'action présenté n'est qu'une base pour la réflexion à venir, il mérite d'être retravaillé et enrichi afin de répondre aux enjeux.

Le SNAD-CGT demande à être associé davantage à son contenu et que pour chaque axe des bilans soient régulièrement réalisés dans nos instances, CSAL comme formations spécialisées au plan local.

Enfin, alors que la discussion sur le projet de loi de lutte contre le narcotrafic débute à l'Assemblée nationale et que, rappelons-le ici, près de 80 % des saisies de stupéfiants sont réalisées par nos collègues, nous devons composer avec toujours moins de personnels et de moyens, en CO comme en SURV, pour mener à bien nos missions. Le SNAD-CGT dénonce cette hypocrisie.

Sans moyens humains et matériels à la hauteur des enjeux, nous continuerons, année après année, à débattre dans le vent de comment concilier des effectifs, feus « de référence », la performance et, pourquoi pas s'il reste du temps, le bien-être au travail.

La santé de nos collègues comme la performance nécessitent une évaluation loyale de la charge de travail et l'adéquation des moyens avec celle-ci. A défaut, nous irons de crise en crise avec à la clef une casse humaine désespérante dont vous serez aussi comptable.

Les élus SNAD-CGT en CSAL OCCITANIE